

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme KOENDERS (pouvoir Mme MARTIN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Été 2010 - Programmation culturelle - Demandes de subventions**

Mme MARTIN, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville organise diverses manifestations culturelles durant l'été.

En 2009, pour la quatrième année consécutive, une proposition culturelle complète a été présentée, de juin à septembre, l'articulation de la programmation ayant permis de proposer une offre globale et cohérente à tous les publics. L'Estivade, dédiée aux pratiques amateurs, la quatrième édition du festival Dièse, axé sur les nouvelles formes d'expression artistique, une « carte blanche » donnée à la compagnie du Clair Obscur et consacrée à l'expression théâtrale, des rendez-vous thématiques hebdomadaires, ainsi qu'une multitude de propositions variées de festivals, d'expositions, de concerts et de représentations théâtrales ont permis aux habitants de Dijon et à ses visiteurs de vivre pleinement l'été.

Pour 2010, il est proposé de reconduire ce schéma pluridisciplinaire privilégiant cohérence, lisibilité, créations et rencontres. La programmation serait placée sous le signe du plein air ; elle réunirait musique, danse, théâtre, spectacles déambulatoires, spectacles pour enfants, avec le souci de toucher tous les publics.

La Ville est susceptible de bénéficier d'aides financières pour l'organisation de ces manifestations, notamment pour l'organisation et la coordination de l'Estivade et du festival Dièse.

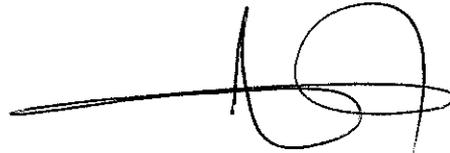
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter de l'Etat, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or et des organismes susceptibles d'apporter leur concours financier, des subventions, aux taux maximum, pour le financement de la programmation culturelle estivale 2010 de la Ville ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 8 OCT. 2009



PUBLIÉ LE 12/10/09